# DEPARTEMENT De Meurthe-et-Moselle

\_\_\_\_\_\_

# ARRONDISSEMENT DE BRIEY

Canton de LONGWY

## COMMUNE DE LEXY

-----

# EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DU 21 DECEMBRE 2023

#### **NOMBRE**

Des conseillers en exercice 25
De présents 19
De votants 22

L'an deux mille vingt trois, le vingt et un décembre, le Conseil Municipal de la Commune de LEXY étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Gérard ALLIERI, Maire.

<u>OBJET</u> N°2023-12-8

Demande de subvention CA Grand Longwy
Travaux de réalisation d'un
local annexe à la salle des terrains
de tennis

Etaient présents: MM.ALLIERI-BASSO-LENOBLE-PESCE-Mme LORIN-CRIDEL-MM.TURCHI-SAUVLET-Mmes RIQUET-LIGI-M.CANON-Mmes USELDINGER-PATELLI-THIERRY-BERTRAND-MM.SIBELLA-PERREY-COMMITO-Mme GRANDMOUGIN-M.ZANCHIN

#### Excusés:

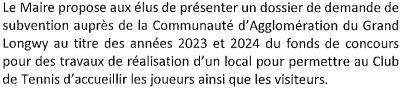
Mme HENRY ayant donné pouvoir à M.PERREY
Mme FERNANDEZ-AUBERTOT ayant donné pouvoir à Mme
RIQUET
M.LAPUH ayant donné pouvoir à M.PESCE
Mme FONDEUR

Absents: Mme RUETTE-TYDEK - M.SULLI

Un scrutin a eu lieu, Monsieur Anthony ZANCHIN a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a tré affichée à la porte de la Mairie le 22 décembre 2023 et que la convocation du Conseil avait été faite le 13 décembre 2023.

Maire,



Cette infrastructure servira également au fonctionnement du club avec la réalisation de vestiaires, de douches et d'un bureau Cette opération est estimée à 261 000,08 € HT.

Considérant les explications fournies, Le Conseil Municipal,

Avec 17 voix POUR, 2 voix CONTRE (Mme LIGI-M.SIBELLA) et 3 ABSTENTIONS (MM.SAUVLET et COMMITO, Mme PATELLI),

APPROUVE le projet de réalisation d'un local à 261 000,08 € HT présenté par les services techniques.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel ci-après.

SOLLICITE une subvention de 30 000.00 € aunrès de la Communauté d'Agglomération du Grand Longwy au fitze du fonds de concours

9\_DE-054-215403148-20231221-2023\_12\_8-D

### PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Co-financement	Montant subventionnable	Taux	Montant
Communauté d'Agglomération du Grand Longwy	261 000,08	11.49 %	30 000.00 €
Département – Appui aux projets territoriaux	261 000,08	30,00 %	78 300,00 €
Part communale		58.51 %	152 700,08 €
Montant total HT			261 000,08 €
TVA 20 %			52 200,02 €
MONTANT TOTAL TTC		A	313 200,10 €

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.

Le Maire, Gérard ALLIERI